

# NF17839 — CAISSE ? REMISE EN BANQUE

---

Voir la carte de la fonctionnalité : [A classer](#)

Dans la remise en banque en aveugle, le monnayeur permet de compter les "Espèces".

## Sommaire

### 1 Remise en aveugle

#### 1.1 Contrôle des règlements en aveugle (à partir de la 14.1)

##### 1.1.1 Paramétrage

##### 1.1.2 Caisse :

##### 1.1.3 Brouillard de caisse

##### 1.1.4 Journaux

#### 1.2 Remise en banque en aveugle (--> version 14.0.2)

#### 1.3 Paramètres

#### 1.4 Droits utilisateur

## REMISE EN AVEUGLE

---

# Contrôle des règlements en aveugle (à partir de la 14.1)

Disponible depuis la version 14.01.0

En caisse, le programme permet de contrôler tous les règlements (cochés) à l'aveugle lors de la fin de journée (ou via la bouton "Contrôle Reg").

## A savoir :

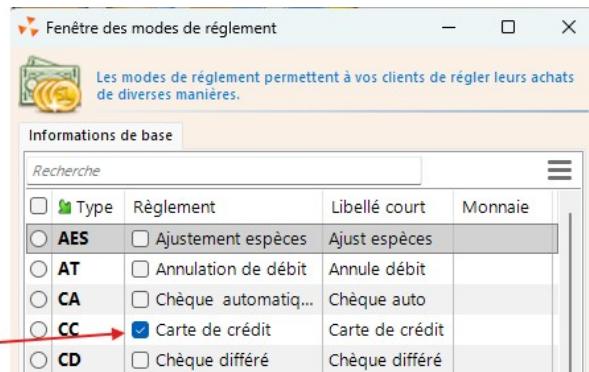
**Pour les espèces, vous devez saisir le montant total des espèces qui sont dans le tiroir (correspondant au "Nouveau Fonds de caisse" incluant le fonds de caisse initial) contrairement à l'ancienne version où il fallait saisir le montant encaissé dans la journée.**

La **remise en banque** ne s'effectue plus en caisse mais depuis la liste des ventes / "Fonds de caisse" / "Modifier la remise en banque".

## Paramétrage

Pour activer le contrôle des règlements en aveugle :

- Cocher le paramètre de vente "**Contrôle des règlements à l'aveugle au lieu de la remise en banque**" et saisir le "Nombre d'erreurs en saisie en aveugle" (3 par défaut)
- Si vous gérez la remise en banque espèces, un utilisateur (le responsable caisse par exemple) doit avoir le droit utilisateur "**Autorise les modifications de fonds de caisse et remises en banque**" coché qui permet d'activer le bouton "Fonds de caisse" depuis la liste des ventes.
- Base de travail / taxes et monnaies / Modes de règlement : Veuillez cocher tous les règlements à contrôler :
  - Cocher la case située dans la colonne "Règlement" pour activer le contrôle du règlement
  -



## Caisse :



Fin de j. pour contrôler les règlements puis clôturer la caisse



Contrôle Règ. : pour contrôler les règlements sans clôturer la caisse.

Contrôle des règlements à l'aveugle : 26/12/2025 magasin 1 caisse 1

Monnaie	Euros	?
Billets	Pièces	Pièces (en centimes)
500	10	50
200	5	20
100	2	10
50	1	5
20		2
10		1
5		

Montant total 0,00

Règlements	Montants
Espèces	
Carte de crédit	0,00

Saisir le montant de chaque règlement (sauf espèces) à contrôler dans la liste des règlements du bas

Pour les espèces, vous pouvez soit :

- saisir le "Montant total"

- ou décocher la coche devant "Montant total" et utiliser le *monnayeur* pour compter les billets et pièces qui met à jour le "Montant total".

Contrôle des règlements à l'aveugle : 26/12/2025 magasin 1 caisse 1

Monnaie	Euros	
<b>Billets</b>	<b>Pièces</b>	<b>Pièces (en centimes)</b>
500	0	50
200	0	20
100	0	10
50	0	5
20	0	2
10	0	1
5	0	

Montant total    0,00

Puis Valider la saisie.

- En cas d'erreur, le programme vous signale le nombre de tentatives restantes et les règlements erronés :

Il reste 2 tentative(s). (espèces, carte de crédit)

**La saisie des remises en banque est incomplète**

Il reste 2 tentative(s). (espèces, carte de crédit)

- Si tout est OK ou que le nombre de tentatives est dépassé, la fenêtre se ferme.

## Brouillard de caisse

Le contrôle des règlements à l'aveugle figure dans le brouillard de caisse :

- Liste des ventes / Stats et utilitaires ou Caisse / Stat
- 3 - Brouillard de caisse
- "Obtenir le Z au format A4" coché

Contrôle des règlements à l'aveugle				
Carte de crédit				<b>599,90</b>
Espèces				<b>1 278,90</b>

## Journaux

Les journaux loggent la saisie du contrôle des règlements (création ou modification des valeurs) :

- Utilitaires / Infos services / Onglet "Journaux"

```
312 17:39:18 Information Vte admin - Début du contrôle des règlements à l'aveugle :  
Date : 2025:12:29 Mag : 1 Cai : 1 Modification  
313 17:39:18 Information Vte admin - Début du contrôle des règlements à l'aveugle :  
Date : 2025:12:29 Mag : 1 Cai : 1 Modification  
Information Vte admin - Nombre d'erreurs de saisie des remises en banque : 2  
Information Vte admin - Remise en banque du règlement Espèces définie à : 1 278,90 €  
Information Vte admin - Remise en banque du règlement Carte de crédit définie à :  
599,90 €  
Information Vte admin - Fin du contrôle des règlements à l'aveugle : Date :  
2025:12:29 Mag : 1 Cai : 1 Modification
```

## Remise en banque en aveugle (→ version 14.0.2)

---

Avant la version 14.0.3 Avec le paramètre Remise en banque en aveugle coché :

- en caisse : R. en banque
- Ou créer une journée de vente avec clôture de la journée précédente :
- Sélectionner le règlement "Espèces"
- Décocher "Montant Total"
- Le monnayeur permet de compter les espèces :

Remise en banque : 31/08/2020 magasin 1 caisse 1 X

Monnaie	Euros			<a href="#">?</a>	
Billets		Pièces		Pièces (en centimes)	
500	0	10	0	50	0
200	1	5	0	20	0
100	1	2	0	10	0
50	0	1	0	5	0
20	0			2	0
10	0			1	0
5	0				

Montant total 300,00

Règlements	Montants	
American express	1,00 €	
Carte de crédit	2,00 €	
Carte de crédit étrangère	3,00 €	
Cb internet	4,00 €	
Cb sans contact	5,00 €	
Chèque	6,00 €	
Chèque différé	7,00 €	
<b>Espèces</b>	<b>300,00 €</b>	
Espèces en franc suisse	202,00 Chf	
Espèces en livre sterling	101,00 £	

✓ Valider ✗ Annuler

#### Espèces en devise :

- Pour identifier les règlements espèces en devise étrangère : tous les règlements qui sont liés à une monnaie ("Monnaie" coché) et qui ne sont pas une carte, ni un chèque et ni une remise (Option "Autre").
- Sélectionner la monnaie, puis le règlement "Espèces" dans la devise. Le programme permet la saisie des espèces avec le monnayeur :

Remise en banque : 09/09/2020 magasin 1 caisse 1

Monnaie	Franc suisse	?
Billets	Pièces	Pièces (en centimes)
500	10	50
200	5	20
100	2	10
50	1	5
20		2
10		1
5		

Montant total 150,00

Règlements	Montants
American express	
Carte de crédit	
Carte de crédit étrangère	
Cb internet	
Cb sans contact	
Chèque	
Chèque différé	
Espèces	
Espèces en franc suisse	150,00 Chf
Espèces en livre sterling	

Valider  Annuler

## Paramètres

---

Système > Paramétrages

Gestion des ventes > Options de ventes >

Rubrique "Gestion de la fin de journée" :

- Remise en banque en aveugle : décoché par défaut. le cocher pour activer la remise en banque en aveugle.
- Nombre d'erreurs en saisie en aveugle=3 par défaut

Disponible depuis la version 14.0.3 : le paramètre "Remise en banque en aveugle" a été renommé "Contrôle des règlements à l'aveugle au lieu de la remise en banque"

- Contrôle des règlements à l'aveugle au lieu de la remise en banque : décoché par défaut. le cocher pour activer le contrôle des règlements en aveugle.

## Droits utilisateur

---

- Système / Gestion des utilisateurs ou groupes d'utilisateur / modifier
- Rubrique "Module de vente / Autorisation"
- Autorise les modifications de fonds de caisse et remises en banque: à partir de la version 14.0.3, le droit doit être coché pour permettre la remise en banque depuis la liste des vente.